

Origines du mot Rauzet

Autrefois, les noms propres étaient orthographiés à « l'inspiration » de celui qui écrivait. Cela dépendait de ce qu'il entendait.

Les premières graphies proviennent du latin.

La plus ancienne connue est « Rauzet » en 1289. Ensuite, il y en a eu beaucoup : Rauzeto, Rauceto (1182) Rausseto, Roussette, Rauzette, Rousset et maintenant Rozet.

Les premières mentions du lieu indiquent :

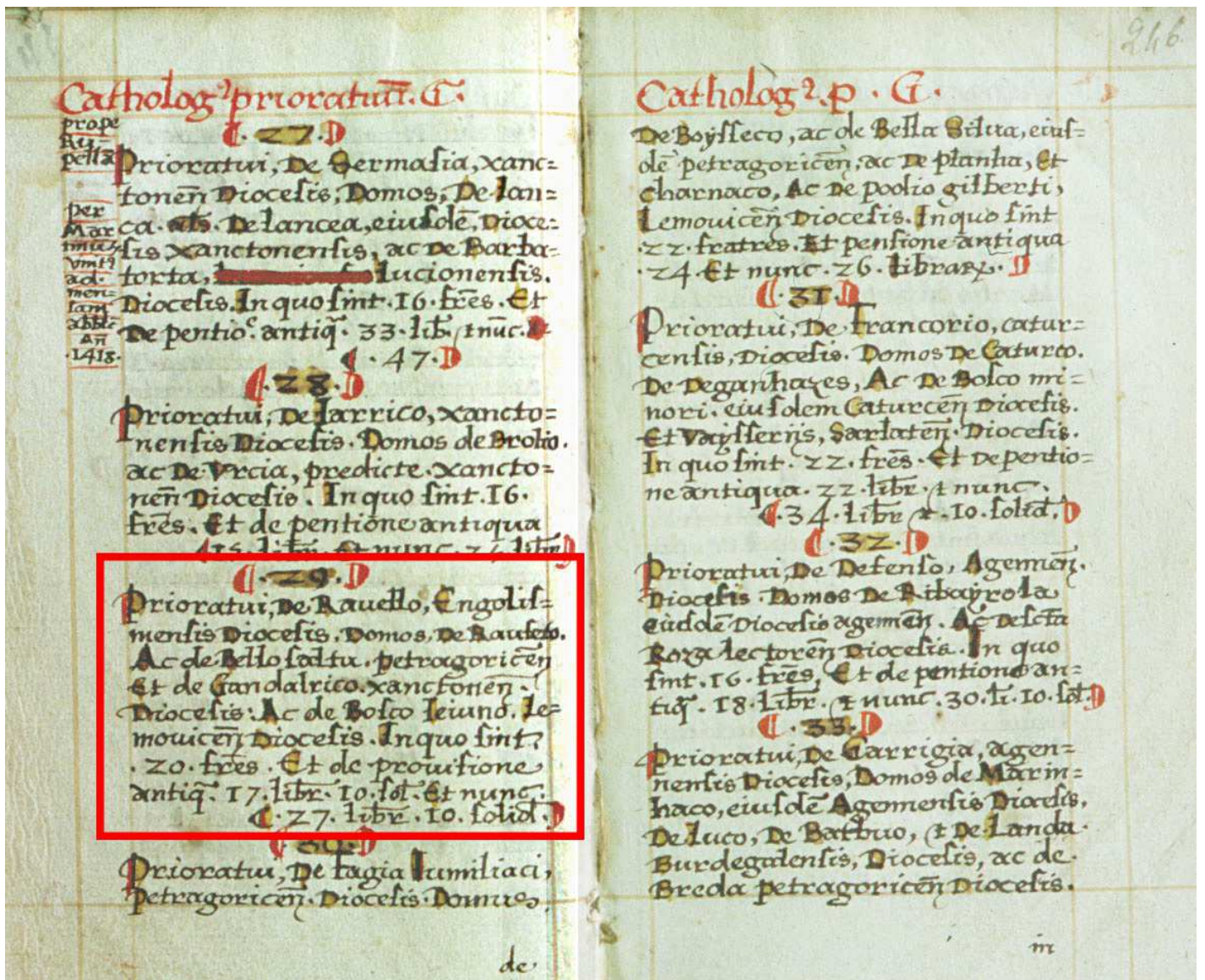
« Domus de Rauzet » en 1289, « Villa Rauzeto » en 1312, « la borie de Rouzet » en 1535.

- La gronda Borié di Rounzet (le grand domaine du Ronzet).

L'étymologie du nom est incertaine, Jean Arzac nous indique dans son ouvrage « toponymie du Velay » : Ronzet comme Rauret pourrait désigner un lieu couvert de chênes rouvres.

- Le ruisseau et les sources du vallon de Rauzet expliqueraient ce toponyme. L'orthographe actuelle est due à l'oreille du rédacteur du cadastre et à l'évolution de la prononciation (Mme Larigauderie)

Le document ci-après est extrait d'un manuscrit du grand séminaire de Limoges appelé « I sem 82 ». C'est une copie (en latin), de la bulle du pape Jean XXII du 13 novembre 1317 (bullaire n°146), réalisée par le frère Grandmontain Pardoux de la Garde au XVI^e siècle, dans laquelle les « maisons » Grandmontaines sont énumérées et en particulier « Domos de Rauseto », les maisons de Rauzet. (*Ce document m'a été fourni par Madame Martine Larigauderie-Beijeaud*).



Transcription :

Prioratui de Ravello, Engolis=
 mensis diocesis : Domos de Rauseto
 ac de Bello saltu. Petrogoricensis
 Et de Gandalrico. xanctonen.
 diocesis : ac de Bosco Jeuno Le=
 movicensis diocesis . In quo sint
 . 20. fratres . Et de provisione
 antiqu(a) . 17 . libras . 10 solid. Et nunc :
 27 libras, 10 solid

Traduction :

Au Prieuré de Ravello (*Ravaud*), diocèse d'Angoulême :
 les maisons de Rauset
 et de Bello Saltu (*Beausault*) du diocèse de Périgueux
 et encore celle de Gandalrico (*Gandory*) du diocèse de Saintes
 et celle de Bosco Jeuno (*Badeix*)
 dans le diocèse de Limoges. En ce lieu il y a
 20 moines, et la redevance
 ancienne était de 17 livres et dix sous et maintenant
 elle est de 27 livres et dix sous.